



**Collaud Romain, Kolly Gabriel**

Pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il retenu 3 ans le rapport (GT RH HFR) sur le HFR ?

Cosignataires : -

Date de dépôt :

26.04.18

DSAS

**Dépôt**

Suite à la divulgation du rapport confidentiel sur le HFR (GT RH HFR), beaucoup d'interrogations apparaissent.

Il est évidemment extrêmement surprenant que l'exécutif de notre canton cache les résultats d'un groupe de travail depuis le 8 septembre 2015, date de finalisation de ce dernier, d'autant plus que le HFR avait déjà écrit en février 2014, à ce sujet, au Conseil d'Etat.

Pire, dans la situation financière actuelle du HFR, chaque jour compte et tenir les députés et les citoyens fribourgeois à l'écart de ce rapport peut être qualifié de non-professionnel et de faute grave.

Presque 3 ans ont passé depuis et la situation n'a fait qu'empirer.

Dès lors, par cette question écrite, nous souhaitons que le Conseil d'Etat fasse toute la lumière sur les raisons qui l'ont poussé à garder ces résultats confidentiels.

Nous posons donc au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quelles sont les raisons du maintien des résultats de ce rapport confidentiel durant 3 ans ?
2. Qui est/sont les responsables du maintien des résultats de ce rapport confidentiel durant 3 ans ?
3. Est-ce que la DSAS a proposé au Conseil d'Etat ainsi qu'au conseil d'administration du HFR de prendre des mesures à la sortie de ce rapport ?
4. La DSAS et le conseil d'administration ont-ils pris des mesures entre 2015 et 2018 suite aux résultats de ce rapport ?
5. Quelles pourraient être, aujourd'hui, les mesures à prendre pour qu'une situation pareille ne se reproduise plus ?

—